

MAISON FLANDRE METROPOLE

Société Coopérative de production d'HLM, société à capital variable
Siège Social : 51 Rue Poincaré, 59140 DUNKERQUE

RCS DUNKERQUE n° 075 850 156

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, à 8 heures 30, le mercredi 21 avril 2021, les Administrateurs de la Société Coopérative de Production d'H.L.M. MAISON FLANDRE METROPOLE se sont réunis en semi-présentiel avec en parallèle une visioconférence.

Le Conseil d'Administration a été convoqué conformément aux statuts, par mail en date du 14 avril 2021.

Plus de la moitié des Administrateurs sont présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Sont présents en visioconférence

MM. Jean-Claude BON	- Administrateur, Représentant permanent d'ALI
Jean-Louis RICHEBE	- Président
Patrick GHEERARDYN	- Représentant permanent du MEDEF Côte d'Opale,
Stéphane BUFFETAUT	- Administrateur

Sont présents au siège social à Dunkerque

MM Erik COHIDON	- Administrateur
Stéphane CROO	- Administrateur
Jean-Jacques DEBLOCK	- Administrateur
Etienne ZIEGLER	- Administrateur

Sont présents au centre directionnel à Boulogne

Jean François DIDIER	- Administrateur
----------------------	------------------

Sont excusés :

Mme Catherine VERLYNDE	- Administratrice
------------------------	-------------------

Assistent également à la réunion :

M. Olivier DUBOIS	- Directeur Général Délégué
M. Philippe MEURILLON	- Secrétaire Général FOH
M. Cyril COCKENPOT	- Directeur Financier
M. Loïc CHANSON	- représentant le commissaire aux comptes
Mme Valérie SAUWAL	- Assistante de Direction
M. Christophe VANHERSEL	- Directeur Général

M. Jean-Louis RICHEBE prend la parole et rappelle l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 décembre 2020.
2. Arrêté des comptes et bilan de l'exercice 2020
3. Rapport annuel sur l'exécution des contrats – bilan des CAO
4. Information annuelle sur les contentieux
5. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - a. Lecture du rapport de gestion
 - b. Lecture des rapports des commissaires aux comptes
 - c. Approbation des comptes de l'exercice 2020, affectation du résultat, quitus au conseil d'administration
 - d. Approbation des conventions réglementées
 - e. Avis des commissaires aux comptes
 - f. Renouvellement des mandats d'administrateurs
 - g. Nomination d'administrateurs
 - h. Renouvellement des commissaires aux comptes
6. Affaires diverses

2. ARRETE DES COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE 2020

Cyril COCKENPOT prend la parole et présente les comptes et bilan de l'exercice 2020.

Erik COHIDON intervient et s'interroge sur le montant des honoraires des commissaires aux comptes, montant identique à l'année dernière sachant que l'activité de la société est en sommeil. Christophe VANHERSEL explique que c'est un engagement tenu pour les 6 années de mandat et que la rémunération n'a effectivement pas été remise en cause, sachant que le mandat se termine en 2021.

Pour MFM, c'est effectivement une fin d'activité comme cela était prévu et dans la continuité de la mise en sommeil de la société ; le résultat positif se traduit par le résultat des produits financiers.

Notons également les 3 millions de fonds propres à disposition.

Stéphane BUFFETAUT se questionne sur le devenir de la société. Christophe VANHERSEL précise l'orientation de FOH et ALI vers une fusion de MFM avec CCS (Chacun Chez Soi) et ce pour remonter les fonds propres et constituer ainsi FOA (Flandre Opale Accession).

Benoit OLLIVIER confirme qu'effectivement ALI termine l'organisation des régions sur les Hauts de France et viendra ensuite au deuxième semestre le devenir des coopératives.

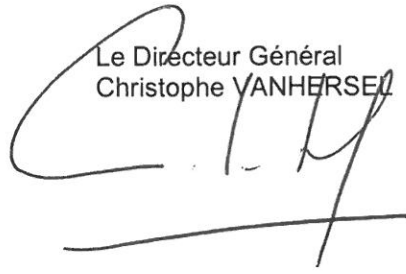
Loïc CHANSON, représentant le commissaire aux comptes, précise que les comptes ne sont pas encore totalement terminés, un ajustement reste à finaliser. Mais il signale qu'il n'y a pas de difficulté pour certifier les comptes.

RESOLUTION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration arrête à l'unanimité les comptes annuels lesquels seront présentés à l'Assemblée Générale du 25 juin 2021.

Le Président constate que l'ordre du jour est épuisé. Plus personne ne désirant prendre la parole, il lève la séance à 8 h 55.

Le Directeur Général
Christophe YANHERSEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Yanhersez', written over the printed name. The signature is stylized with a large initial 'C' and a long horizontal stroke at the end.

